Deux bonnes nouvelles pour ce début de semaine : nous avons entamé le déconfinement et l’Isère et nos départements voisins sont en vert.

Être en vert n’implique **surtout** **pas un relâchement de notre vigilance** dans notre vie sociale.

Les gestes barrière, la distanciation physique, la limitation du nombre de personnes en réunion publique mais aussi privée restent absolument indispensables dans cette nouvelle étape de lutte contre le COVID-19.

Traduisons dans les faits pour nous cette mise en place du déconfinement.

**Déplacements personnels**

Ils sont autorisés désormais sans justificatif dans la **limite de 100km autour de votre domicile**.

Quelques points d’attention pour bien comprendre cette limite de 100km.

* Elle est définie **à vol d’oiseau** ce qui nous permet d’aller jusqu’à Bourget du Lac, Saint-Pierre d’Albigny, Modane, Briançon, Barcelonnette, Digne les Bains, Pont-Saint-Esprit, Montélimar, Valence, Le Cheylard, Annonay, Bourgoin-Jallieu. Chambéry est accessible mais pas Annecy. Manosque est légèrement en dehors de la zone des 100km.
* La **limite des 100km ne s’applique pas à l’intérieur de votre département de domicile**. Pour nous, cela rend tout le Nord-Isère accessible jusqu’à l’Isle-d’Abeau et Vienne.
* **L’indication de domicile est celle qui figure sur** **votre carte grise** : si votre adresse n’est pas à jour, vous risquez d’être verbalisé si votre adresse de carte grise est à plus de 100km de votre zone de circulation.
* Un **justificatif de déplacement** est nécessaire pour aller au-delà des 100km avec des motifs liés à la profession, à la situation de famille, la santé et des obligations fixées par des autorités de police ou de justice. Un exemplaire de ce justificatif est en pièce jointe.

**Masques**

Les masques sont souvent nécessaires et parfois obligatoires en certaines circonstances : notre agence postale, le secrétariat de la mairie, services médicaux. Il est bien souvent demandé par les commerçants chez nous et dans les grandes surfaces autour de chez nous. Pensez à vous munir de ces masques pour vos déplacements.

La Région a financé un masque par habitant. Ces masques sont homologués AFNOR en tissu lavable et réutilisable au moins une cinquantaine de fois**. Nous les avons reçu lundi matin en Mairie et immédiatement distribué aux habitants résidant**.

* Si votre adresse principale est en dehors de Lalley mais dans la Région AURA, alors ces masques seront mis à votre disposition à votre adresse principale. Veillez à les récupérer à cet endroit.
* Si votre adresse principale est en dehors de la Région AURA, nous avons quelque masques supplémentaires pour vous équiper.
* Si vous n’avez pas reçu votre masque, merci de vous signaler à la Mairie, nous en avons quelques-uns en réserve.

La Préfecture nous a également fourni des masques à usage chirurgical destinés à des personnes fragiles. Nous pensons aux personnes très âgées qui peuvent ponctuellement avoir besoin de masque pour des rendez-vous médicaux. Pensez à nous les demander en cas de besoin.

**Nos Services et lieux publics**

**Les écoles**

Elles ont réouvert à compter du mardi 12 mai avec des effectifs réduits et des consignes extrêmement strictes sur le fonctionnement social de la Classe. Les repas sont tirés du sac et pris sur place. Le périscolaire sera remis en fonctionnement suivant la demande des parents. Le Transport scolaire a repris son fonctionnement sous l’égide du Département avec des conditions de sécurité assurées dans le bus. Les collèges doivent rouvrir la semaine prochaine.

**L’Agence Postale a repris ses horaires d’ouverture habituels.**

* Valérie vous reçoit sous conditions de sécurité : une personne à la fois, masque obligatoire, gel hydroalcoolique pour désinfection des mains à l’entrée et à la sortie du bureau, respect de la séparation plexiglas posée sur la banque du bureau de poste.
* Elle est en droit de refuser l’accès à toute personne ne respectant pas ces consignes.

**La permanence du secrétariat de maire a réouvert ce mardi matin mais restera fermée jeudi 14 mai. Elle reprendra ses horaires normaux à partir de la semaine prochaine.**

* Marie vous reçoit dans les mêmes conditions de sécurité : une personne à la fois, masque obligatoire, gel hydroalcoolique disponible à votre gauche en entrant, respect de la séparation plexiglas posée en travers du bureau, interdiction de rentrer au-delà de cette barrière
* Elle est en droit de refuser l’accès à toute personne ne respectant pas ces consignes.

**Le service communal**

Marc Peters assure son service dans les conditions normales. L’entretien des bâtiments se fait également dans des conditions habituelles.

**L’Espace Giono – espace muséographique, salle d’expositions, et bibliothèque relais – reste fermé jusqu’à nouvel ordre en attendant la mise en place des conditions de sécurité nécessaires à la protection des bénévoles et à la réception du public.**

**Le cimetière est ouvert** mais vous devez respecter les distances de sécurité. En cas d’inhumation, un maximum de 20 personnes dotées des moyens de protection et respectant les distances de sécurité est autorisé.

**L’église est fermée**.

* Elle n’est ouverte qu’exceptionnellement dans le cadre de cérémonies funéraires et sous conditions strictes de limitation des personnes présentes.

**Jardin public et Terrain de boules**

* Le jardin public est ouvert dans la limite de 10 personnes maximum présentes dans le jardin. Veillez à respecter les distances de sécurité avec des enfants de familles différentes.
* Le terrain de boules est ouvert et le jeu de boules est possible dans la limite de 10 personnes maximum présentes munies de gants et de matériel de désinfection. **En revanche, la buvette des boules reste fermée**. Idéalement gardez des masques et veillez aux distances de sécurité.

**Le Citystade** reste fermé pour l’instant en raison de l’interdiction des sports collectifs.

**Les déchetteries de Mens et Monestier**

Les déchetteries fonctionnent à nouveau depuis quelques jours. Par rapport à la situation d’avant, les principes suivants s’appliquent désormais :

* L’ouverture aux Particuliers s’effectue désormais également le mercredi en plus du lundi et du samedi. Le Mercredi est également destiné aux Professionnels.
* Les règles de protection impliquent une attente qui peut s’avérer importante avant d’accéder à la déchetterie. Prenez patience. C’est pour votre sécurité et celle des agents en place. N’oubliez pas de mettre un masque : il est obligatoire sur la plateforme.
* Les déchets verts doivent être déposés sur le site communal en séparant bien ce qui est compostable de ce qui broyable. Tout ce qui n’est pas déchets verts est proscrit. Notre plateforme a été ouvert aux habitants de Saint-Maurice en Trièves dans les mêmes conditions. Le broyage est assuré par la ComCom sans frais pour nous.
* La reprise des cartons en container va de nouveau s’effectuer à partir de lundi. Attendez malgré tout que les containers se vident. Aucun carton ne sera ramassé s’il n’est pas correctement chargé à l’intérieur du container.

**Médiathèques du Trièves**

Les médiathèques vont rouvrir progressivement à partir de lundi pour gérer les retours et réservations. Le fonctionnement des bibliothèques va être profondément modifié par une obligation de décontamination de 10 jours pour les livres rendus.

Je rappelle que l’Espace Giono reste fermé jusqu’à nouvel ordre dans l’attente d’une clarification de toutes ces questions de sécurité.

**Activités sportives et de loisir**

La pratique de la randonnée, du cyclisme et du VTT est de nouveau autorisée. L’accès à la Montagne est possible mais les refuges en montagne restent fermés pour l’instant par arrêté préfectoral en Isère. En aucun cas, **ces activités ne peuvent s’exercer par groupe supérieur à 10 individus**.

Restez prudent ; ne prenez pas de risque pour vous et pour les autres.

**Tourisme**

Les établissements d’hébergement et de restauration restent pour l’heure fermés. L’activité touristique du Trièves est fortement touchée ; espérons que ces activités pourront reprendre et que le tourisme de proximité viendra suppléer au tourisme de trafic que nous avions les années antérieures. J’invite tous nos établissements touristiques à se rapprocher d’Isère Tourisme, la structure départementale qui coordonne et conseille les acteurs du Tourisme en Isère.

**Nos Commerces et marchés**

**Réouverture des commerces**

Tous les commerces ont réouvert à l’exception des restaurants et débits de boisson. Là encore, des conditions peuvent être exigées à l’entrée de ces commerces et la régulation des entrées peut conduire à des attentes à l’extérieur. Prenez patience.

Nombre d’établissements de restauration ont mis en place des systèmes de vente à emporter qui leur permettent d’assurer un revenu minimal et vous rendent service. N’hésitez pas à y avoir recours. C’est le cas du camping avec des pizzas ainsi que le Chalet à Saint-Maurice en Trièves (voir carte du Chalet en pièce jointe).

**Marchés**

* Les marchés de Clelles et de Monestier de Clermont ont continué de fonctionner.
* **Le marché de Mens réouvre ce samedi 16 mai**.
* La plateforme Sytadel existante continue de fonctionner pour vous permettre de réserver, payer puis de retirer le samedi matin vos commande à Mens.
* **Le marché traditionnel réouvre dans la rue de la piscine** avec des forains espacés de 5m, une distance physique de 1 m aux étals et un sens de circulation à respecter. Une personne habilitée par la Mairie de mens sera présente pour s’assurer du respect de ces règles.

Je vous également en pièces attachées des fiches fournies par la Préfecture rappelant ce qu’il est possible de faire ou proscrit de faire dans les jours ou semaines qui viennent. N’hésitez pas à nous transmettre des informations utiles ou à revenir vers nous pour corriger des erreurs ou compléter les informations en notre disposition.

Je prépare un mail pour préciser la façon dont le dépistage est organisé dans le département.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des changements qui pourraient intervenir dans la suite des opérations de déconfinement.

*Mairie de Lalley*

*Le village – 38930 LALLEY*

*Tél. : 04 76 34 70 39*

*Mél : mairiedelalley@wanadoo.fr*